

Séance : Entourage et relations inter et intra générationnelles

La fratrie face aux péripéties malheureuses dans le parcours de vie d'un de ses membres.

Evelyne FAVART
Docteur en Sociologie
Chargée de Recherches du FNRS
Institut de Sociologie ULB
Centre de Sociologie de l'Éducation
Avenue Jeanne 44
B-1050 Bruxelles
0476/963 562
evelyne.favart@ulb.ac.be

L'entourage que constitue la fratrie à l'âge adulte est un sujet encore peu étudié par les recherches en sciences sociales sur les familles occidentales. Pourtant, les frères et sœurs représentent des acteurs du système familial. L'apport d'une étude sur les frères et sœurs permet de décentrer le regard sur les réalités familiales, en ne considérant plus la famille à travers les seuls prismes conjugaux ou intergénérationnels.

Le thème du lien fraternel est, par contre, de plus en plus étudié dans le domaine psychologique. La psychologie a tendance à réduire les relations entre frères et sœurs à des rapports d'enfance, or c'est une relation qui court sur le temps long de la vie humaine. En outre, avec les sciences psychologiques, les publications autour de la fratrie tendent majoritairement à assimiler la fratrie à un nœud de vipères, au conflit, à la rivalité, à l'inceste, au fratricide, en somme à quelque chose de problématique. Ce qui correspond à un aspect de la relation fraternelle, mais qui n'en constitue pas une totalité.

Avec le fratricide, référence est faite au dénommé « complexe de Caïn », en interprétant le texte biblique relatant le geste fatal posé par Caïn sur son frère Abel. D'après la bible, l'histoire humaine commence mal : le premier couple, formé par Adam et Eve, engendre deux frères dont l'un sera le meurtrier de l'autre.

Ces études synthétisent bien les deux « dangers » qui menacent la relation fraternelle : d'un côté l'absence d'amour et de solidarité, qui peut aller jusqu'au fratricide, et de l'autre, l'excès d'amour qui peut mener à l'inceste. L'idéal se situant du côté de la fraternité, lien déssexualisé, à connotation affective.

En effet, la fraternité relève d'une logique sentimentale, de l'ordre de l'affection, excluant la dimension sexuelle. Notons d'ailleurs que par élargissements successifs, cette acception a débordé le cadre familial pour atteindre le cadre religieux ou philosophique, élargissant le cercle de la fraternité à une fraternité spirituelle. Elle a aussi investi le champ du politique, du législatif et du social, constituant le troisième terme de la devise française républicaine (Borgetto, 1998). La revendication de l'égalité pour tous, en tension avec le principe de liberté, imposerait en fait l'obligation de fraternité, étayant le roman familial de la démocratie. La fraternité est appréhendée comme vertu et comme principe susceptible idéalement de fonder le lien politique, surmontant le dilemme entre égalité et liberté.

Or, « si la fraternité ne semble pas exclue des relations fraternelles, on observe bien plus souvent une gamme de sentiments qui vont de l'indifférence feinte ou vraie à la jalousie, l'envie, au désir d'exclure, voire de faire disparaître, de tuer l'autre, ou inversement des liens d'amour qui n'ont rien de « fraternel » dans leur nature, mais où le sexuel le dispute au passionnel » (Neuburger, 1995, p.116).

Pour cette raison, le psychiatre Neuburger propose le terme « *fratitudo* » afin d'éviter la confusion : « seul le français contemporain confond les termes signifiant *fratitudo* et liens de fraternité, faisant de la famille l'équivalent d'un corps social comme l'Eglise ou la Nation, où devrait régner un sentiment de fraternité » (p.117). La confusion lexicale n'est sans doute pas innocente, car elle entretient un mythe fraternel, une injonction à la fraternité.

Dans une perspective de sociologie compréhensive et dans le cadre d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université de Liège en 2004, j'ai recueilli des entretiens qualitatifs biographiques auprès de plusieurs membres de fratries permettant de constituer un corpus d'entretiens croisés portant sur le sens subjectif de l'expérience fraternelle tout au long du parcours de vie, et plus particulièrement à l'âge adulte (Favart, 2007).

La fratrie à l'âge adulte est constituée d'un ensemble d'acteurs susceptibles de se prodiguer mutuellement sollicitude, secours et soins. Elle représente ainsi, potentiellement, pour ses membres un vaste réservoir de ressources. En effet, ma recherche a dégagé une règle au sein des fratries, ayant pratiquement force d'évidence, consistant à faire preuve de sollicitude envers celui ou celle qui traverse une zone de turbulence dans son parcours de vie, comme un divorce, une séparation, un deuil, des soucis financiers, une maladie, etc.

Cette règle autorise à enfreindre dans pareilles circonstances la norme d'autonomie individuelle (le droit d'avoir une vie à soi), au profit d'une intervention au cœur de la vie personnelle du frère ou de la sœur qui traverse une difficulté. Toutefois, rendre compatible ces exigences (sollicitude *versus* autonomie) peut représenter un compris délicat.

En outre, si la sollicitude peut primer entre les frères et sœurs, ce n'est pas pour autant que la stricte égalité se rencontre. Certains semblent plus solidaires que d'autres, notamment en raison d'affinités. De même, parmi les frères et sœurs, des missions différenciées sont endossées par certains.

D'autre part, certains « coups durs » pour reprendre le terme des interviewés, n'occasionnent pas en retour l'attention attendue de la part de la fratrie. La norme qui exige de faire part de sollicitude et de bienveillance entre frères et sœurs peut être menacée, par exemple en cas de conflits d'intérêt. De même, *Ego* peut autant dénoncer un manque d'égard qu'un excès d'égard de la part de ses frères et sœurs. La déception ou l'amertume peut prédominer lorsque c'est la superficialité du regard fraternel qui est décelée, manquant d'authenticité et de profondeur. Les jugements moraux peuvent également apparaître. La sollicitude fraternelle peut donc aussi être empliée de maladresses, d'indifférence ou de jugements. En somme, différentes logiques d'actions sont ainsi en tension, ouvrant la voie à l'ambiguïté des significations et aux appréciations personnelles. Expliquons-nous.

Une redondance dans les récits recueillis consiste donc à affirmer qu'en cas de « coup dur », on peut assurément « compter sur ses frères et sœurs ».

« *On se voit peu, c'est normal, chacun a sa vie, mais bon, on sait qu'on est là quoi...* »
(sœur)

« C'est un lien qui se révèle très important à certains moments de notre existence, quand il y en a un qui a des problèmes de santé, de divorce, de maladie, et bien, les autres étaient là quoi. Il peut paraître non fondamental à certains moments mais dans les moments difficiles, on se rend compte que c'est important. » (sœur)

Certains épisodes délicats, des « coups durs » pour utiliser les termes des personnes interrogées, constituent de véritables opportunités de réactiver le lien fraternel, autorisant ce dernier à occuper de manière momentanée le devant de la scène. Tout se passe comme s'il était normal qu'*Ego* et ses frères et sœurs soient séparés dans la vie quotidienne, aient chacun leur vie, mais qu'en même temps, ils se manifestent en cas d'événement problématique chez l'un ou l'autre, occasionnant des pratiques collectives d'entraide d'ordre matériel et/ou affectif. De plus, ces circonstances offrent à la fratrie une occasion d'exposer un lien moins visible dans la vie quotidienne.

« Ce sont les événements douloureux qui rapprochent » (frère)

« Le « nous » est faible, mais il est latent. Il suffira qu'il arrive quelque chose à ma mère ou à l'un de nous, un accident de voiture ou une maladie grave et le « nous » remonterait. (...) La fratrie est là, mais en arrière-fond, mais il suffirait d'un rien pour qu'elle réémerge... » (frère)

De même, ces « coups durs » permettent de balayer les banalités de la conversation derrière lesquelles les frères et sœurs se retranchent et replaceraient ceux-ci dans un registre d'intimité. Une sœur, qui apprécie son frère, ressent bien le malaise dans lequel s'enlisent leurs conversations lors de leurs rencontres en famille :

« On ne sait plus très bien par où commencer tellement on a des choses à se dire, on dit un peu des banalités, il a une vie très différente et on ne se voit pas souvent. » (sœur)

En même temps, elle affirme qu'à la moindre difficulté, un échange de lettres permet d'effacer la distance :

« C'est comme si on l'avait vu tous les jours » (sœur).

Certaines circonstances permettraient donc de replacer la relation dans un registre intime.

De ce fait, des circonstances exceptionnelles permettent de transgresser la norme d'autonomie individuelle et de passer outre la réserve prudente dans laquelle s'enlisent les échanges au profit d'une intervention de la fratrie au cœur de la vie personnelle d'un de ses membres. La règle consiste alors à manifester une présence fraternelle, à s'immiscer dans la vie de la personne en difficulté.

« Quand il y a des événements, en général des événements douloureux, alors le téléphone sonne énormément... » (frère)

En effet, « le téléphone sonne » fréquemment entre les frères et sœurs afin d'organiser ensemble l'aide au frère ou à la sœur en difficulté. Ainsi, des pratiques d'entraide sont régulièrement déployées en cas de détresse de l'un ou l'autre frère et sœur : un deuil, une maladie, une séparation, une perte d'emploi, etc., et tentent de refléter une image de la fratrie en tant que bloc soudé, face à l'épreuve difficile que traverse l'un d'eux. Cela permet donc de jouer la carte de la séparation au quotidien (souci d'autonomie) et du rassemblement dans l'extraordinaire (souci de sollicitude).

De cette manière, la maladie qui affaiblit un frère a renforcé la « bonne entente » entre les frères et sœurs :

« Moi je l'ai éprouvé pendant ces longs mois où j'ai eu des problèmes de santé, j'ai été hospitalisé quand même longtemps, et tous mes frères et sœurs sont venus me voir, même venant de l'étranger, jumelé avec autre chose. Et maintenant, on a tous évidemment à nos âges, des petits ou des moins petits problèmes de santé, et bien on s'en inquiète les uns les autres. » (frère)

« Un événement qui a fort resserré les liens de la famille, c'est le fait que l'aîné a vraiment été très mal. (...) Cette maladie a resserré les liens de tout le monde parce qu'on se rendait compte que nos parents ne sont plus là et que l'aîné est malade. Il a fait preuve d'une énergie et d'un courage énormes. On se téléphonait tous, on se téléphonait les nouvelles, on allait le voir et ça, ça a très, très fort resserré les frères et sœurs. C'est l'aspect positif des malheurs de l'un. » (sœur)

Dans ce cas, la sollicitude fraternelle est bienvenue. De même, lorsqu'une sœur a traversé une pénible et inattendue période de deuil, sa fratrie s'est mobilisée afin de la soutenir. Le soutien affectueux règne alors au sein de la fratrie.

En réalité, coexistent des attentes très fortes vis-à-vis de la fratrie, se traduisant par un souci de sollicitude fraternelle, ainsi qu'une exigence de constituer une « bonne fratrie », et un souhait d'en être délié, à travers la revendication d'autonomie.

Par exemple, au sein d'une fratrie du corpus, tous « *se font du souci* » au sujet d'un frère, lequel a refusé l'entretien, dépeint comme fragile et isolé, ayant traversé plusieurs épisodes sévères de dépression, avec tentatives de suicide. Ce frère est décrit comme « *le sujet de conversation par excellence* » entre les frères et sœurs. La nécessité de le soutenir renforce l'appartenance fraternelle et amplifie les échanges au sein de la fratrie. Chacun se mobilise, en organisant des visites régulières à ce frère afin de « *l'entourer* ». Au niveau collectif, la fratrie se sent responsable du devenir de ce frère, tout en ne sachant pas très bien comment s'y prendre, et en affirmant, à un niveau plus individuel, ne pas s'en sentir très proche. Transparaît un souci d'autrui dans sa composante plus normative que sentimentale, c'est-à-dire qui résulte plus d'un sentiment de responsabilité collective, de l'ordre du devoir, que d'un élan affinitaire, plus individualisé. Une sollicitude se manifeste, entendue en tant qu'attention soutenue et affectueuse, même si l'affection transite via la reconnaissance d'une origine commune et une loyauté filiale (« *nous sommes les fils de la même maman* » dira l'un des frères). En même temps, des limites sont posées : on ne peut, et ne veut, ni consacrer trop de temps, ni par exemple proposer une cohabitation, au nom de l'exigence à avoir une vie à soi.

En outre, certains semblent plus solidaires que d'autres, en raison des affinités, on quitte la logique solidaire de l'ordre du devoir, au profit d'une logique affinitaire, plus sélective. On peut ainsi relever une double inscription du lien fraternel, se traduisant dans les termes suivants : d'un côté, la « bonne entente », collective, et d'un autre côté, les « atomes crochus » interindividuels. Ce qui transparaît dans les récits sous forme de « *bien s'entendre, d'avoir le sens familial* » et d'avoir des « *affinités, des atomes crochus* » entre frères et sœurs. Coexistent en somme deux ordres de justification du « ciment fraternel ». Pour illustrer cela, on peut prendre l'exemple d'un frère, qui élève le sens des responsabilités familiales, lié à sa place assignée dans sa famille, « *aîné de la fratrie et aîné de la branche aînée* » de la parenté, en horizon de signification, alors qu'une de ses sœurs privilégie l'assise sentimentale du lien :

« C'est une responsabilité d'être présent autant que possible dans les événements familiaux. Dès qu'il y a une naissance, un mariage, un décès ou un événement quelconque dans la famille, j'estime que je dois me manifester, non pas que ma manifestation soit plus importante, mais parce que ça se fait, parce qu'il est normal

puisque j'occupe cette position-là, de donner des nouvelles, que je ne reste pas indifférent à quelque chose. (...) C'est une responsabilité morale. » (frère)

« [Parlant de ce frère], c'est peut-être celui qui a le plus de sens familial, mais le moins d'affinités naturelles avec les quatre autres. » (sœur).

Le frère investit sa position d'aîné en une mission, tandis que sa sœur regrette que cette sollicitude soit connotée à une obligation, à un sens du devoir, et non à un élan affectif. En réalité, le devoir n'est pas codé de la même manière : pour l'aîné, il s'agit d'une noble mission, pour sa sœur, il est assimilé à une obligation, opposée à un élan affinitaire. Dans les deux cas de figure, la fratrie constitue un système au sein duquel les membres ne sont pas égaux. Dans le premier cas, la position d'aîné, liée au rang de naissance implique des devoirs particuliers, dans le second, le registre de l'élection incite à poser ses préférences parmi ses frères et sœurs.

Pour résumer, assez rapidement, deux phrases contradictoires sont apparues de façon récurrente, deux « catégories indigènes », contenant un processus sous-jacent permettant de comprendre le lien fraternel. En somme, une contradiction récurrente telle que définie par Kaufmann dans son manuel « L'Entretien Compréhensif » (1996). Ces termes étaient de l'ordre de « *on s'entend bien mais... il n'y a pas vraiment d'atomes crochus* » relevant deux logiques différentes, véritables clés d'interprétation du lien entre frères et sœurs adultes. Explicitement, tout le monde s'entend, car tout le monde doit s'entendre (norme assimilée depuis l'enfance malgré les transgressions incessantes) et quand cela n'est pas le cas on se présente comme une fratrie hors norme. Et implicitement, des « atomes crochus », donc des préférences, sont à l'œuvre et divisent la fratrie.

La sollicitude peut donc aussi se rallier à un autre registre, celui des « atomes crochus » pour reprendre le terme des interviewés, qui s'inscrit sur la scène des relations individualisées, plus librement consenties. Ainsi, il est aisément admis par les frères et sœurs qu'entre certains membres de la fratrie, le tissu relationnel soit plus dense, que l'intimité soit plus approfondie, en raison d'affinités. Des ressources sentimentales y sont mises en avant : l'affection et la tendresse mutuelles sont présentées comme étant prédominantes. Entre certains frères et sœurs, entre élus, une certitude affective est mutuellement partagée et posée comme pratiquement inaltérable.

En outre, avec « les atomes crochus », le souci de soi est mieux rencontré qu'avec la « bonne entente » : ils sont construits sur le partage d'un univers de références, *Ego* insiste sur la qualité et l'intensité de l'échange avec un de ses frères et sœurs. Différentes modalités existent. L'une d'elles, que j'ai appelée, l'être-ensemble, valorise la transparence. Elle est décrite comme une harmonie inébranlable, située au-delà du langage verbal, comme en témoignent les extraits croisés d'un frère et d'une sœur :

« C'est inexplicable, on se parle très peu, mais on se sent. Si on est à un dîner et que quelqu'un dit quelque chose, je sais à la seconde ce que mon frère pense... Donc on se sent très fort sur les manières de penser et de voir. On est très, très proches. Je m'entends anormalement bien avec lui, tout en se voyant peu, parce qu'on se sent. S'il arrive quelque chose à l'un des deux, c'est la catastrophe pour l'autre. Un peu comme tu aurais avec des jumeaux, c'est pareil... On n'a pas besoin de se parler, c'est vraiment ce que l'on appelle les connivences. » (sœur)

« On ressent très fort les mêmes choses, dans beaucoup de domaines (...) Ce que j'aime bien chez elle, c'est sa discrétion, son approche des choses, elle m'analyse très

bien, elle est intéressante, elle me sent très bien ; on se sent très fort et ça s'est développé aussi au niveau des enfants. On parle en profondeur des relations, des parents, des enfants, des conjoints, on se dit tout... » (frère)

L'élection mutuelle exclut en grande partie les tiers. L'être-ensemble entrelace deux individus, et non deux équipes conjugales. Il peut atteindre un niveau de profondeur comparable au conjugal ; *Ego* semble poser ces relations en complémentarité :

« Ce n'est pas la même chose. Ma sœur me connaît mieux et moins bien. Il y a certaines choses que ma sœur connaît mieux chez moi que lui, et inversement. Il y a peut-être des choses qui viennent de loin justement, des choses que justement on a vécu en famille et qu'elle comprendra mieux que lui. Parce qu'elle était là ou parce qu'elle sait ce dont on a hérité. Mais par contre, il y a des choses qu'elle ne connaît pas du tout sur moi et que lui connaît très bien... » (sœur)

« Avec lui, [mon mari], c'est une autre proximité, il y a tout le parcours qu'on a fait ensemble, mais il y a des choses que je ne vais pas lui dire pour ne pas le soucier ou parce qu'il va trouver que je m'attarde trop à essayer de comprendre celui-ci ou celle-là ». (sœur)

L'être-ensemble permet la confirmation mutuelle de l'existence d'un soi intime durable, reconnu par l'autre dans ses profondeurs intimes. On rejoint la figure de l'*Alter Ego*, du double, de l'âme sœur. La communication non-verbale occupe une place privilégiée, manifestant la connivence et la confiance. Une part de son intimité personnelle est abandonnée, au profit de cette relation privilégiée, qui apporte une dose élevée de reconnaissance et d'authenticité.

« Il y a cette communication du fond de soi ou cette communication d'être qui permet de se comprendre parfaitement même si on n'est pas d'accord, de se sentir complètement à l'aise soi-même, de n'avoir rien à cacher ou à jouer, des deux côtés. »

Avec les autres frères et sœurs non concernés par les « atomes crochus », des échanges de paroles peuvent certes avoir lieu, mais sans en atteindre la même profondeur dialogique, la censure étant plus accentuée.

« Donc on arrive à s'entendre sur un tas de choses mais pas nécessairement au niveau de la confiance. On arrive à la confiance à partir du moment où la personne qui est en face de vous partage avec vous certaines longueurs d'ondes. Sinon, on se tait, en tous cas, on se limite, on trie ce qu'on peut dire et ne pas dire... » (frère)

C'est donc la reconnaissance personnelle qui prime de façon mutuelle, donnant à chacun des frères et sœurs concernés le sentiment d'être soi-même, de ne pas être défini par une simple position au sein de la fratrie. Notons toutefois que sur un versant négatif, les « atomes crochus » consistent à se fermer ou à se heurter plus ou moins violemment à un frère ou une sœur, en le considérant comme un étranger ou un intrus. Entre ces deux tendances, règnent l'indifférence et la méconnaissance.

Sur l'autre registre, celui de la « bonne entente », les interactions confirment la permanence du lien fraternel, fournissant aux tracés des parcours individuels des occasions de rassemblement, permettant de conserver une part, même infime, de vie collective. Derrière celles-ci, s'y dessinent des normes sociales et morales, comme celles prônant l'entraide fraternelle, la bonne entente fraternelle, la bienveillance fraternelle, etc. Mais la sollicitude fraternelle ne se déploie pas toujours. L'ambivalence de ce soutien est à souligner. D'une part,

certains semblent plus solidaires que d'autres, en raison des affinités, point qui vient d'être abordé. D'autre part, certains « coups durs » n'occasionnent pas l'attention attendue. Par exemple, un frère a connu des soucis professionnels conséquents, à la suite d'un conflit avec le mari d'une de ses sœurs, à qui il avait confié la sous-traitance d'affaires. A la zizanie entre les protagonistes, fait écho un silence pesant au sein de la fratrie.

« *Ma sœur était folle de rage et mon frère, il a laissé dire, il comptait les coups, il n'intervenait ni pour l'un, ni pour l'autre.* » (frère),

« *Entre mon frère et elle, il y a eu des problèmes de fric entre eux. Moi, je n'ai rien à voir.* » (frère)

On rejoint les propos de Déchaux (2005), soulignant que l'argent est perçu comme menaçant la bienveillance qui doit exister entre germains. On quitte alors le registre de la sollicitude pour celui du conflit d'intérêt.

Ego peut autant dénoncer un manque qu'un excès d'égard de la part de ses frères et sœurs. Par exemple, en pleine séparation conjugale, un frère a souffert de l'inconsistance de l'intervention fraternelle, dénonçant la superficialité de ce dernier, manquant d'authenticité et de profondeur. C'est la déception qui prédomine.

« *Dans mon divorce, j'ai eu très mal la première année. J'avais vraiment l'impression que je n'allais pas en sortir tellement je me sentais cassé. Je ne faisais pas une dépression, mais je sentais qu'il me fallait un soutien et ce n'était pas la famille, ni les amis, qui allaient m'aider, à part de dire « tu es triste fifi, ce n'est rien, la vie est longue. »... Alors j'ai vu un ostéopathe, un radiesthésiste, une astrologue ; ça m'a beaucoup aidé (...)* » (frère).

Afin de dépasser l'effondrement de son univers de référence, *Ego* a mobilisé d'autres réseaux relationnels, dans ce cas des professionnels, au sein duquel la sollicitude a mieux correspondu à ses attentes.

De même, en pleine rupture conjugale, une sœur n'a pas accepté les rappels à l'ordre à peine voilés adressés par son frère aîné, lequel ne tolérait pas qu'un divorce vienne entacher sa famille. En conséquence, cette exigence de sollicitude au sein de la fratrie peut susciter tensions et conflits. Attias-Donfut, Lapierre et Segalen (2002) ont évoqué l'enfer des solidarités intergénérationnelles : « donner à son envers, c'est une sorte de passe-droit pour entrer dans la vie de celui à qui l'on donne » (p.118). De même, le climat fraternel peut se détériorer, le soutien se transformer en contrôle, le dévouement en créance et le lien devenir une dépendance. La sollicitude fraternelle a ses limites et ses travers, elle peut être emplie de maladresses, d'indifférence ou de jugements.

Ego peut aussi se sentir envahi par des vagues de détresse émanant d'un frère ou d'une sœur, appels auxquels il ne veut ou ne peut toujours répondre. Et d'autre part, *Ego* peut lui-même souffrir face au manque ou l'excès d'intervention fraternelle ou face à la situation insatisfaisante, voire insoutenable, que celle-ci peut instaurer.

En somme, coexistent des attentes très fortes vis-à-vis de la fratrie, se traduisant par un souci de sollicitude fraternelle ainsi que de constituer une « bonne fratrie », et un souhait d'en être délié, à travers l'exigence d'autonomie. Ces principes d'action sont en tension, ouvrant la voie aux appréciations personnelles et à l'ambiguïté des significations. Ainsi la fratrie peut être autant source de satisfaction que d'insatisfaction relationnelle. Et les « coups durs » peuvent orienter autant dans le sens du rassemblement que de la séparation. Car si dans une certaine mesure, la solidarité fraternelle renforce le lien, elle peut aussi s'exercer au détriment du lien et des individus. Et certaines personnes peuvent ainsi exprimer une réticence à aider ou à être

aidés, ce qui pourra être source d'incompréhension et de tensions éventuelles entre frères et sœurs, d'autant que les variations des positionnements individuels peuvent ne pas être en harmonie... Le juste dosage de sollicitude est une position délicate car elle est source d'interprétation différentielle, tant de la part de ceux qui en font part que de celui ou celle qui en bénéficie, d'autant que les points de vue individuels peuvent évoluer avec le temps.

De ce qui vient être dit, on peut retenir que la fratrie est bien un vaste réservoir de ressources à disposition de ses membres, mais tous n'y ont pas accès de façon égalitaire, d'autant que ces ressources ne sont pas toujours mobilisables ou de nature à secourir *Ego*, à apaiser ses soucis.

Références

Attias-Donfut C., Lapierre N., Segalen M., 2002, *Le Nouvel esprit de famille*, Odile Jacob, Paris.

Borgetto M., 1998, « Le troisième terme de la devise » in *Informations sociales*, n°67, Frères et sœurs, Paris, CNAF.

Déchaux J.H., 2005, « L'argent entre germains adultes : ambivalences, déni et parades » in *Enfances, Familles, Générations*, n°2.

Favart E., *Frères et sœurs, pour la vie ? Les liens fraternels à l'épreuve du temps*, Editions Cortext, 2007.

Kaufmann J.C., 1996, *L'Entretien compréhensif*, Paris, Nathan.

Neuburger R., 1995, *Le Mythe familial*, Paris, E.S.F.